

Communiqué de presse

Sujet	Energies renouvelables et éoliennes: vu l'excellent accueil réservé par la population, les Vert'libéraux fribourgeois demandent l'élaboration d'un Plan directeur énergétique cantonal	
Contact	Eric Demierre, Co-président, Daniel Wismer, Ko-Präsident	Mobile 079 301 5544 Mobile 079 522 7786
Expéditeur	Parti Vert'libéral du canton de Fribourg, Case Postale 1203, 1701 Fribourg E-Mail fr@vertliberaux.ch www.fr.vertliberaux.ch	
Date	4 novembre 2011	

Energies renouvelables : les Vert'libéraux fribourgeois se félicitent de l'accueil réservé par la population

Le mois dernier, le Groupe E Greenwatt a publié les résultats d'un sondage portant sur le développement des énergies renouvelables. Des résultats qui ont satisfait au plus haut point le Parti Vert'libéral fribourgeois. Le fait que 95% des personnes interrogées estiment que le solaire, l'énergie hydraulique, l'éolien et la biomasse doivent être développés pour assurer l'approvisionnement en électricité de notre pays, démontre, s'il l'était encore nécessaire, que les politiques énergétiques cantonale et communales doivent désormais résolument s'orienter dans cette direction.

Le Parti Vert'libéral fribourgeois exige que le développement des énergies renouvelables devienne une priorité absolue. Conditions-cadres améliorées, simplifications des procédures administratives, voire abandon de celles-ci lors de projets individuels, soutien à la recherche, aides financières incitatives ou subventions, adaptation de la LATEC : Tout doit être mis en œuvre pour encourager les réalisations d'où qu'elles proviennent. Rappelons par exemple que le parc éolien du Schwyberg, dans ce sondage, a été plébiscité par quelque 72% des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Il faut donc maintenant résolument aller de l'avant.

Le Parti Vert'libéral fribourgeois demande qu'un Plan directeur énergétique cantonal exhaustif soit élaboré en marge de l'actuel Plan directeur cantonal et débouche sur un concept d'aides et d'incitations.

Pour sa part, le Parti Vert'libéral fribourgeois prépare le dépôt d'une motion parlementaire afin d'obtenir des abattements de la valeur fiscale d'objets immobiliers comportant une production significative d'énergie durable.